**UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM**

BP 60131 67960 Entzheim contact@ufnase.fr

**www.ufnase.fr**

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie

Monsieur Le Général
Gouverneur Militaire de Strasbourg

Palais du Gouverneur Militaire
13, Rue Brûlée
67000 STRASBOURG

Le 29 novembre 2017

Objet : Survols d'avions militaires à très basse altitude

Monsieur le Général Gouverneur Militaire,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur les survols à très basse altitude de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et des habitations à proximité par des avions militaires de type Mirages et Rafales.

Ces survols interviennent assez fréquemment et sont sources de nuisances de bruit très importantes pour les habitants.

A certaines périodes de l'année de tels survols ont lieu plusieurs fois par semaine. On a ainsi constaté une recrudescence depuis mi-novembre 2017.

Le vendredi 24 novembre 2017 à 16h33 un avion militaire est passé à très basse altitude au-dessus de l'aéroport et des habitations à 2 reprises. Il a été mesuré successivement à 97,3 dB(A) et à 99,4 dB(A) à la station de mesure de bruit située dans le village d'Entzheim.
De tels niveaux de bruit sont dangereux pour la santé.

Un nouveau survol est intervenu ce mercredi 29 novembre 2017 à 14h58. Lors de ce survol, j'ai constaté personnellement que l'avion a fait un mouvement de battements d'ailes qui semble correspondre à un « salut » adressé à la tour de contrôle de l'aéroport.
De tels « saluts » sont constatés régulièrement lors du passage des avions à très basse altitude.

Le 21 novembre à 18h30, 2 mirages ont également survolé Entzheim et Lingolsheim à très basse altitude. Ils ont été mesurés à 97,3 dB(A) à la station de mesure du bruit sise à Lingolsheim.

Depuis début 2017, nous avons ainsi recensé à Entzheim une trentaine de survols d'avions militaires à très basse altitude et extrêmement bruyants. Je tiens la liste à votre disposition.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire examiner par vos services si l'utilité de ces survols est réellement avérée.

Certes l'aéroport d'Entzheim reste un aéroport de réserve pour l'armée de l'air. Mais est-il vraiment utile d'y faire des survols à très basse altitude en générant des nuisances extrêmement pénibles pour les habitants des villages situés à proximité de cet aéroport ?

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim est situé dans une zone densément urbanisée. Il me paraîtrait judicieux de limiter drastiquement les survols d'avions militaires au-dessus de cette zone.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Général Gouverneur Militaire, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Francis Rohmer
Président de l'UFNASE